

Monsieur le Député ;

Le thème du débat de ce soir est limité au service public.

N'attendez pas de moi que je suive le président et sa majorité qui veut orienter le débat sur cette question autour du thème suivant, que je qualifierais de démagogique et populiste pour ne pas dire poujadiste :

- Les français ne veulent pas que leurs impôts augmentent donc il faut réduire la voilure des dépenses publiques, donc il faut réduire les services publics. Donnez-moi des idées. Quel service public souhaitez vous supprimer.

Il ne s'agit pas de payer moins d'impôts. Il s'agit d'arrêter de taper sur les petits pour épargner les gros, comme vous le faites en permanence depuis que vous êtes au gouvernement. Autrement dit, ce que réclament les gens qui défilent dans les rues depuis 3 mois, comme d'autres avant eux, c'est la JUSTICE ! C'est la justice Fiscale !

Chacun connaît l'aversion du président de la république et de sa majorité pour les grands principes qui régissent aujourd'hui encore le service public à la française née de la victoire contre les nazis et du programme du conseil national de la résistance.

Ce service public, qui a fait la preuve de son efficacité économique et social repose sur trois principes de mon point de vue inséparables :

- **Missions de service publique définie par l'état** ; (Energie, transport, télécommunications, santé, éducation, collecte de impôts, etc.)
- **Missions réalisées par une Entreprise ou un Service de l'Etat** dont l'alpha et l'oméga n'est pas la réalisation d'un profit en vue de le partager avec les actionnaires, mais la non lucrativité de l'activité. Cette activité se trouve dès lors hors marché capitaliste.
- **Missions réalisées par des personnels bénéficiant d'un statut**, leur assurant une sécurisation d'emploi et de formation, sécurisation qui est refusée aux salariées du secteur privé. Cette sécurité garantissant au fonctionnaire l'indépendance qu'il leur est nécessaire dans la réalisation des missions, face notamment aux pressions politiques qui peuvent s'exercer à leur encontre. Ce statut est aussi une garantie contre la généralisation de la corruption.

Voilà à quoi s'attaque le président et sa majorité, comme d'autres avant lui s'y sont attaqués. La santé, l'éducation, les transports, l'eau, l'énergie, les télécommunication et même certaines missions dites régaliennes comme la Justice, la police et l'armée sont ou pourraient être livrés aux marchés, sans autre objectif que de gaver les prétendus 1^{ers} de cordées.

Tout cela parce que Parallèlement nous connaissons la véritable fascination qu'exerce sur notre président et sa majorité, les très idéologiques règles, des 3%, la prétendue lutte contre les déficits publics, la baisse de la dépense publique et la baisse des charges patronales. Ses « charges patronales » n'étant en réalité qu'un prélèvement à la sources sur les richesses produites par le travail des salariés, destiné au financement socialisé du service public de santé (de la naissance à la fin de vie) et des retraites.

Monsieur le député, votre président et sa majorité tentent aujourd'hui de s'appuyer sur les dégâts déjà produit par les politiques d'austérité pour en finir définitivement avec ces services publics.

Quelles sont ces dégâts qui ont été produits et continuent de se produire :

Pour celà, je partirai d'exemples concrets.

Le premier sur un hôpital que vous connaissez bien, puisqu'il s'agit de l'hôpital de St Foy les Lyon, vile dont vous êtes conseiller municipal. Vous avez d'ailleurs été alertés à plusieurs reprises, par courrier, par les organisations syndicales de cet établissement, qui attendent toujours votre réponse.

Cet établissement comporte un EHPAD.

- Près de la moitié des personnels en charge de faire les toilettes, la distribution des médicaments sont sans formation.
- Le taux de précarité du personnel soignant est supérieur à 60%.
- Les burn out reconnus médicalement se multiplient, tout comme les TMS et les accidents du travail, ce qui vient du même coup aggraver le déficit en personnel.
- Faute de moyens en personnel, les résidents sont enfermés de l'extérieur dans leur chambre pour qu'ils ne déambulent pas, ce qui est strictement interdit....
- Le service Soins de suite ferme des lits régulièrement faute de personnel suffisant pour accueillir les patients.
- Il en est de même pour le service de Médecine.
- La maternité est menacée. Et ce n'est pas la loi que vous vous apprêtez à voter qui va rassurer les personnels et les futurs parents.

Voilà un premier exemple de la destruction des services publics.

Deuxième exemple : Les HCL.

Les Urgences de l'hôpital Lyon sud sont régulièrement saturées et les personnels sont régulièrement en grève parce qu'ils n'en peuvent plus. Cette saturation est consécutive à la fermeture des sites d'urgences de proximité, à une pénurie médicale organisée depuis de nombreuses années, à un manque de lits dans le service de soins, à un déficit de personnel de soins.

Sous l'impulsion de Monsieur Collomb, qui s'en est d'ailleurs publiquement félicité, chaque année, aux HCL, des dizaines de lits sont supprimés et ce n'est pas le mirage ambulatoire qui peut les remplacer.

Chaque année ce sont plusieurs centaines d'emploi qui sont supprimé, de sorte qu'aujourd'hui, ce sont plus de 3000 emplois qui ont disparu.

Plusieurs centaines de millions d'euros ont été investis dans le seul but de fermer des lits et supprimer des postes.

Le montant des intérêts bancaires explose.

C'est si vrai que les promoteurs de cette politique que vous voulez poursuivre et aggraver ouvre le marché de la santé aux appétits.

Sur la métropole, ils s'appellent Ramsay, C2S. Alors que la demande de soins est de plus en plus élevée, que les HCL se sabordent, on ouvre la porte à un complexe de santé privé de plusieurs centaines de lits à Villeurbanne, fiancés essentiellement par les mutualistes, mais qui profitera essentiellement au groupe Ramsay.

Troisième exemple, le Viantier. Alors que chacun s'accorde à dire que la psychiatrie est le parent pauvre de l'hôpital, que l'actualité montre l'urgence d'agir, l'ARS et la direction s'apprête à fermer les services d'hospitalisation complètes pour les transférer, soit au privé, soit à la métropole, dans le seul but d'assécher les dépenses de sécurité sociale et de transférer le financement de ces lits vers l'impôt.

Au Vinatier, depuis 2012, 170 millions d'euros ont été engloutis dans des restructurations qui avaient pour objectif de supprimer des postes et des lits d'hospitalisation.

Sur la même période, c'est 25 millions d'euros qui sont venus engraisser les actionnaires des banques. 15 millions supplémentaires d'ici 2023.

Voilà la vérité toute crue de la vision des services public du président et de sa majorité.

Je terminerai sur le constat fait par l'académie de médecine dans un récent rapport. Je cite.

- A la vision médicale de l'hôpital s'oppose actuellement une vision managériale exclusive à dominances économique et budgétaire.
- Le nombre de lits et le nombre de personnels soignants sont devenus la variable d'ajustement de la moindre dépense, ce qui provoque une autre course : celle du taux d'occupation des lits et de la réduction des personnels induisant une surchauffe (83% d'occupation des lits en hôpital public) et une inadaptation aux épidémies.
- Les choix de vie et la féminisation du corps médical ont modifié les modalités d'exercice sans que ceci ne soit ni anticipé ni évalué; aujourd'hui, les étudiantes sont plus nombreuses dans les études médicales et l'université que dans les classes préparatoires aux grandes écoles; les activités salariées et le temps partiel sont privilégiés; les spécialités dont la pénibilité des conditions de travail est reconnue en raison de gardes, d'un travail nocturne ou d'une absence de maîtrise des horaires sont évitées; un lieu d'exercice valorisant la qualité de vie, en particulier vie familiale, loisirs, environnement, vie des enfants est préféré.

Au regard de cette dernière réflexion de l'académie Médicale, alors une décision apparaît pour ce qu'elle est : un petit coup de com. démagogique en vue des prochaines pour les élections municipales.

Il existe sur le territoire, un centre de santé qui répond aux besoins de la population et correspond à l'état d'esprit de la nouvelle génération de médecin, explicité précédemment par l'académie.

Or, plutôt que de développer, renforcer ce service aux patients, en le démultipliant sur le territoire, sous des formes appropriées et correspondant aux besoins de proximité, plutôt que de mutualiser les moyens, les pouvoirs locaux organisent la mise en concurrence, au détriment de l'utilisation de nos impôts et de la qualité et de la pérennité de la réponse aux besoins des citoyens.

Puisque le Président demande qu'on lui donne des idées, en voici.

Avec d'autres citoyens, je réclame un plan d'urgence pour l'hôpital.

Il faut un collectif budgétaire de 5 milliards d'euros pour financer 10 000 emplois à l'Hôpital, et 20 000 en EHPAD, stopper les investissements inutiles et qui détruisent l'emploi et les capacités d'hospitalisation.